

Les industries extractives prêtes à relever le défi de la construction durable

Mardi 12 avril 2016, s'est tenu à Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) le comité stratégique de filière (CSF) « Industries extractives et première transformation », présidé par Emmanuel Macron, ministre de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, accompagné de la vice-présidente du comité, Catherine Tissot-Colle. Ce CSF regroupe les acteurs des industries minières, de carrières, de la production et de la transformation des métaux, des céramiques, du ciment, du béton et du verre. Acteur engagé de ce comité, l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est intervenue par la voix de son président, Michel André. Au programme de cette intervention, un point sur le contexte conjoncturel difficile et les enjeux de la filière.

Le secteur connaît une crise sans précédent depuis 2008 avec une baisse moyenne de 30% de ses volumes. Dans cette conjoncture fortement dégradée, Michel André a présenté aux pouvoirs publics, mardi 12 avril 2016, les attentes de la filière, notamment :

- accélérer les investissements dans le logement et la route pour relancer l'activité économique des entreprises,
- faciliter l'accès aux ressources minérales stratégiques pour le pays, et structurantes pour la ré-industrialisation,
- sécuriser les investissements de l'industrie extractive (grâce par exemple à des autorisations calées sur la durée de vie du gisement),
- accélérer la révision du code minier pour renforcer et sécuriser l'approvisionnement des ressources naturelles soumises à ce code.

Michel André a également rappelé les avancées de la filière sur le thème de l'économie circulaire avec le souhait d'instaurer une commande publique responsable.

Emmanuel Macron a assuré prendre bonne note des attentes des professionnels de la filière minérale. Il a fait valoir que leur demande d'une commande publique plus responsable avait été entendue et prise en compte dans la récente révision du code des marchés publics. Il a tenu à souligner que l'économie circulaire, pratiquée de longue date par la filière, constitue un outil efficace au service de la ré-industrialisation. Enfin, sur la révision du code minier, Emmanuel Macron a précisé que les services du ministère étaient particulièrement investis sur ce dossier qui présente toutes les chances d'aboutir.

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, craie...), et les fabricants de divers matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre...). Les 2 700 entreprises qu'elle fédère emploient 38 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 10,5 milliards d'euros. Avec celles des autres activités qui composent la filière des matériaux minéraux de construction (ciment, préfabrication béton, tuiles et briques), elles approvisionnent les entreprises et les artisans du bâtiment et des travaux publics, secteur qui représente plus de 1 million d'emplois, et font travailler 25 000 à 30 000 transporteurs dédiés.

Pour en savoir plus : www.unicem.fr